

**MINISTÈRE DES ARMÉES**



**FORCE DE L'AERONAUTIQUE NAVALE**

Aéronautique navale de Lann-Bihoué

*Groupement des services généraux  
Service sécurité incendie et sauvetage*

Lann-Bihoué, le 12 janvier 2019  
N° /2019/AERO LBH/CDT/NP  
CALLIOPE N°

Le capitaine de vaisseau Serge Bordarier  
commandant l'aéronautique navale de Lann-Bihoué

à

Monsieur le préfet du Morbihan

- OBJET** : lutte contre le péril animalier sur la base de Lann-Bihoué.
- RÉFÉRENCE** : arrêté préfectoral du 19 janvier 2007 relatif à l'autorisation de destruction à tir d'oiseaux gibiers et d'oiseaux d'espèces protégées, mettant en péril la sécurité aérienne sur la base aéronautique navale de Lann-Bihoué.
- P. JOINTES** : a) annexe I – bilan annuel section péril animalier de Lann-Bihoué ;

-

Conformément à l'arrêté cité en référence, j'ai l'honneur de vous adresser en pièce jointe, le compte-rendu relatif à la destruction d'oiseaux d'espèces protégées sur la BAN Lann-Bihoué pour l'année 2018.

**DESTINATAIRE** :

- Direction départementale des territoires et de la mer
- Service Eau, Nature et Biodiversité
- BP 508
- 56019 Vannes cedex

**COPIES** :

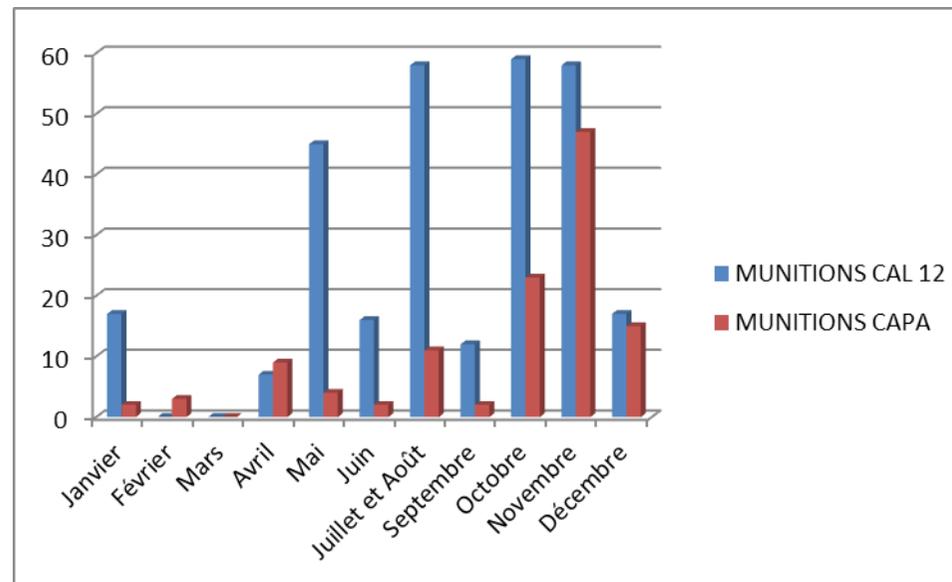
- COMOPS
- C.SSIS
- Archives

**BILAN ANNUEL SECTION PREVENTION ANIMALIERE  
DE LA BASE AERONAUTIQUE NAVALE DE LANN-BIHOUE**

**1. Récapitulatif des activités de péril animalier - Année 2018**

1.1 Consommation munitions

MOIS	MUNITIONS	
	CAL 12	CAPA
Janvier	17	2
Février	0	3
Mars	0	0
Avril	7	9
Mai	45	4
Juin	16	2
Juillet et Août	58	11
Septembre	12	2
Octobre	59	23
Novembre	58	47
Décembre	17	15
<b>TOTAL</b>	<b>289</b>	<b>118</b>



## 1.2 Patrouilles effectuées par le personnel de la fauconnerie ou du SSIS

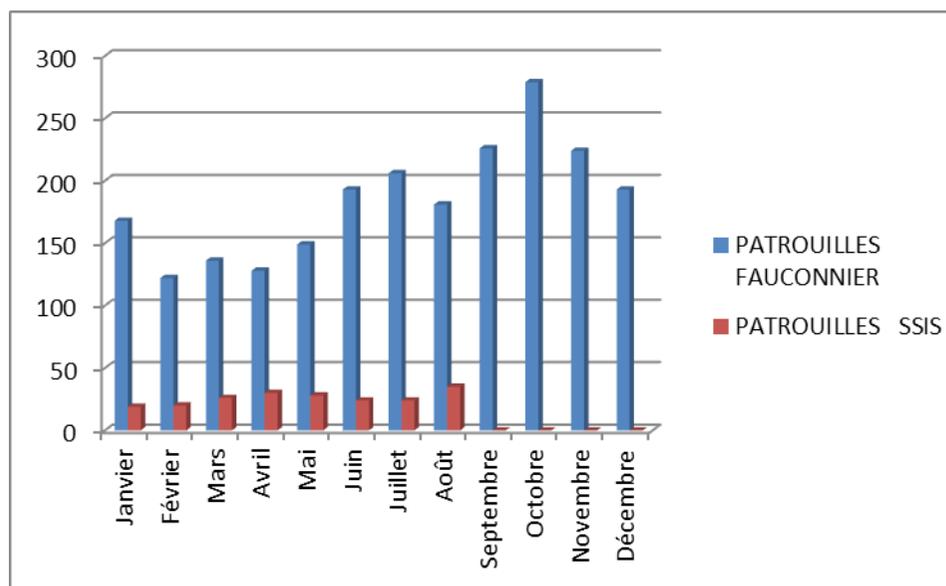
La fauconnerie a renforcé son équipe avec, dans un premier temps, l'arrivée au mois d'août de deux assistants fauconniers et dans un second temps l'arrivée d'un troisième assistant au mois de décembre.

Ces assistants fauconniers sont tous les trois titulaires du permis de chasse et ont obtenu la formation initiale au péril animalier.

Dans le cadre du péril animalier, ils effectuent des patrouilles en binôme la semaine et son de garde le weekend. Ils effectuent les patrouilles à chaque mouvement d'aéronef. Ceci explique l'augmentation du nombre de patrouilles à partir du mois de septembre, ce qui coïncide avec l'arrêt des patrouilles SSIS.

Néanmoins, le SSIS fait toujours de la branche du péril animalier. En l'absence éventuelle d'un des trois fauconniers ou des assistants fauconniers, les marins pompiers effectuent les patrouilles avec armement pyrotechnique (pour ceux titulaire du permis de chasse) et acoustique. Ils sont aux préalables formés à la lutte contre le péril animalier et un marin pompier possède un permis de chasse avec validation afin de procéder aux tirs avec le calibre 12.

MOIS	PATROUILLES FAUCCONNIER	PATROUILLES SSIS
Janvier	168	19
Février	122	20
Mars	136	26
Avril	128	30
Mai	149	28
Juin	193	24
Juillet	206	24
Août	181	35
Septembre	226	0
Octobre	279	0
Novembre	224	0
Décembre	193	0
	<b>2205</b>	<b>206</b>



## **2. SECTEUR D'EFFAROUCHEMENT**

### **3. PERSONNEL TITULAIRE DU PERMIS DE CHASSE**

Dix personnels sont titulaires du permis de chasse :

- Personnels fauconnerie :
  - Fauconniers : Messieurs Julien Dubois, Nicolas Coursault et Arnaud Dubots.
  - Assistants fauconniers : Matelot Tivilliers, Matelot Le Turnier, Matelot Sahin.
  
- Personnels du SSIS ;
  - MT Cédric Jayet, SM Renoux, SM Patout et QMF Porcher, Marin-Pompier du SSIS.

Seuls les fauconniers ont procédé en 2018 aux tirs d'effarouchements et aux tirs de destructions.

#### 4. ARMEMENT DE PRELEVEMENT

Nous constatons une augmentation des dépenses de munitions par rapport à l'année 2017. Ceci est dû à l'augmentation des patrouilles et notamment le week end. Les assistants fauconniers, lors de leur patrouille d'effarouchement du samedi et dimanche, mettent en œuvre l'ensemble des moyens pyrotechniques et acoustiques.

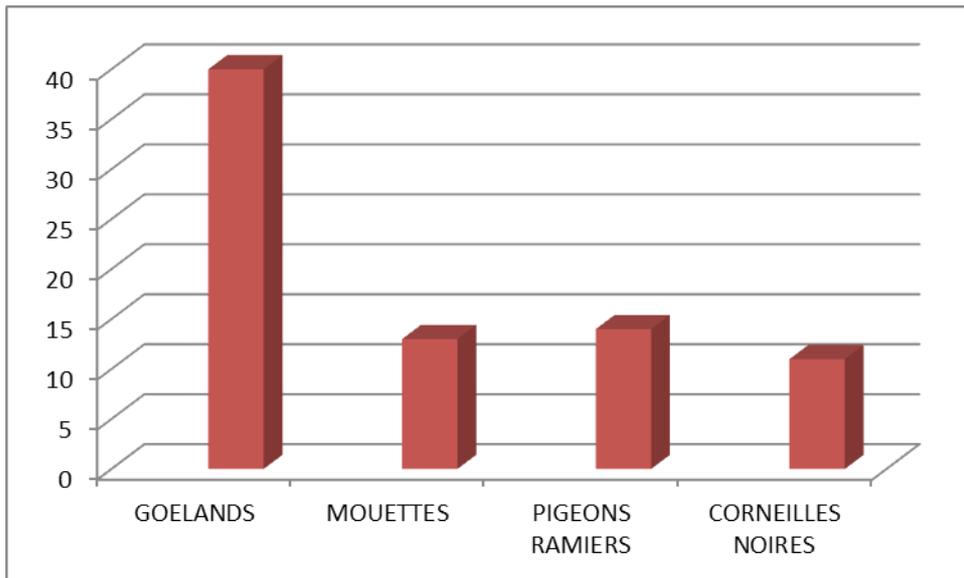
Ils procèdent plus particulièrement aux tirs calibre 12 et CAPA.

#### 5. Bilan des captures

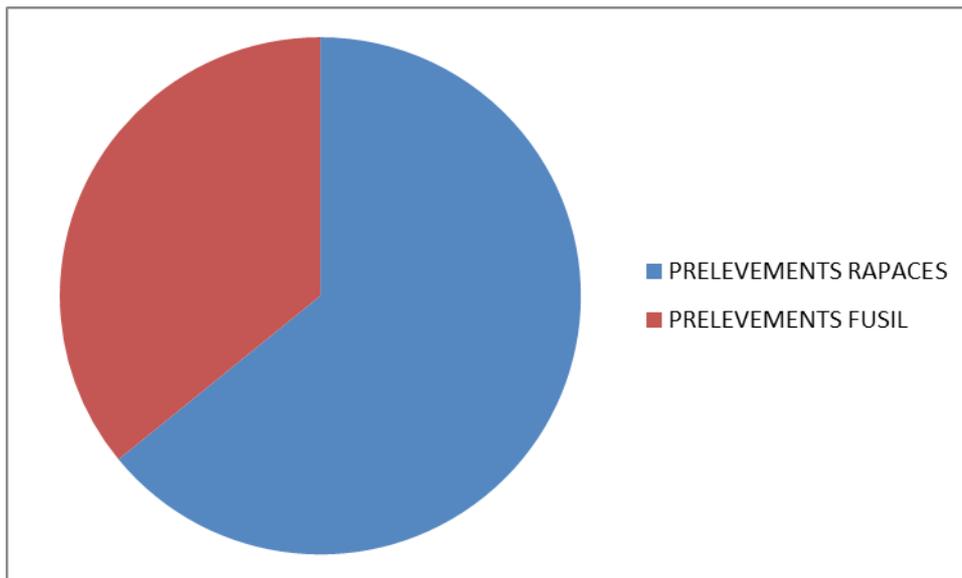
MOIS	GOELANDS	MOUETTES	PIGEONS RAMIERS	CORNEILLES NOIRES	PRELEVEMENTS RAPACES	PRELEVEMENTS FUSIL
JANVIER	0	0	0	0	0	0
FEVRIER	0	0	1	0	1	0
MARS	2	4	0	0	4	2
AVRIL	4	0	0	0	2	2

<b>MAI</b>	5	0	5	1	10	1
<b>JUIN</b>	13	0	0	0	2	11
<b>JUILLET</b>	11	0	1	0	8	4
<b>AOUT</b>	0	1	1	2	2	2
<b>SEPTEMBRE</b>	0	1	1	2	4	0
<b>OCTOBRE</b>	2	4	0	6	9	3
<b>NOVEMBRE</b>	1	2	5	0	5	3
<b>DECEMBRE</b>	2	1	0	0	3	0
<b>TOTAL</b>	<b>40</b>	<b>13</b>	<b>14</b>	<b>11</b>	<b>50</b>	<b>28</b>
					<b>78</b>	

### Bilan des captures par espèce



### Moyens de prélèvement par la SPA



Nous constatons une légère augmentation du nombre de captures par rapport à l'année dernière (61 prélèvements réalisés en 2017). Ceci est dû notamment à l'arrivée des assistants fauconniers.

En effet, les fauconniers passent moins de temps aux tâches annexes et de ce fait passe plus de temps sur la plate-forme.

Par ailleurs, les espèces dites invasives telles que les Choucas des tours ne sont pas venus cette année sur la plate-forme et nous avons énormément de mal à s'approcher des vanneaux sans déclencher un phénomène de stress qui conduit généralement à la fuite de ces derniers.

De plus, les conditions météo très clémentes du mois de septembre, octobre et début novembre ont modifié le comportement de certaines espèces migratrices ayant pour résultat des changements de zones d'hivernage.

Un dialogue entre la société de chasse et la fauconnerie permet de gérer et d'orienter au mieux les battues afin de trouver rapidement les animaux.

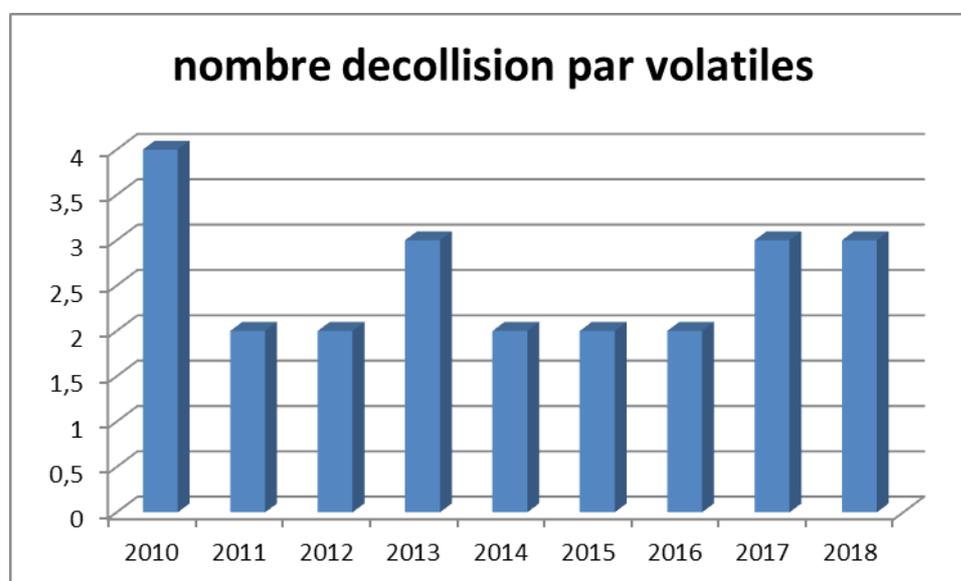
## 6. Bilan société de chasse

La société de chasse a prélevé deux chevreuils (Zone de Kermadoye) lors d'une battue organisée sur le site.

A ce jour, la société de chasse de Lann-Bihoué a recensé un chevreuil restant sur l'ensemble du site. Une observation accrue est faite sur cette femelle de chevreuil afin de voir ses déplacements. Elle reste le plus souvent derrière la zone technique.

Elle ne représente donc pas de danger pour la navigation aérienne et ne pourra pas se reproduire cette année du fait qu'il n'y a aucun mâle dans les environs proches.

## 7. Collisions recensées sur la plate-forme



Comme il est indiqué dans le tableau ci-dessus, nous recensons à ce jour, 3 collisions aviaries sur la plate-forme aéronautique :

### - Septembre:

- une alouette des champs posée sur la piste au moment d'un « touch and go » d'un ATL2 au niveau du tiroir 25.
- une alouette des champs posée sur la piste au moment d'un « touch and go » d'un ATL2 au point de rotation (07 vers le seuil 25).

- **octobre** : Verdier d'Europe posé sur la piste. La collision s'est produite avant le point de rotation dans le sens 25-07. Le pilote annonce une suspicion de collision. Après inspection de piste réalisée par le CLA et la fauconnerie, nous retrouvons le verdier écrasé au sol...

Par ailleurs nous continuons à observer une augmentation significative du nombre de rapaces sur la plate-forme cette année. Ceci est dû en partie à la gale, maladie que les renards ont contractée et qui a nettement fait baisser la population de ces canidés.

Etant donné que le régime alimentaire des renards est constitué à 50% de micro mammifères tel que les campagnols, mulots, musaraignes, ces derniers ont été présents en grand nombre.

Ainsi les buses variables et faucons crécerelles ont pu avoir une ressource alimentaire suffisante pour nourrir les jeunes au nid et donc augmenter significativement leur population.

Néanmoins, la SPA arrive à maintenir le niveau de collisions assez bas. On s'aperçoit que les ATL2 sont les avions qui ont le plus grand taux de collisions sur plate-forme. Ceci est dû à :

- Nombre de mouvements annuels sur piste le plus élevé.
- Nombre important de "touch and go".
- Avion aux dimensions supérieures.
- Avion moins bruyant qu'un Falcon 50 ou avion de chasse.

## **Conclusion :**

Au vu des chiffres indiqués ci-dessus, nous constatons que l'effarouchement mis en place sur la plate-forme de Lann-Bihoué garde toute son efficacité.

Nous restons toujours sur un taux de collision assez faible et il est à noter que les espèces impliquées sont des oiseaux de types passereaux, c'est-à-dire de petites tailles et poids, ne générant aucun dégât sur les appareils.

Le nombre d'oiseaux présents sur les abords de pistes diminue également d'année en année. Le phénomène de stress se fait sentir de plus en plus, que ce soit sur les espèces sédentaires ou migratrices.

Par ailleurs, nous continuons de travailler rigoureusement sur le biotope de la plate-forme afin de limiter le nombre d'animaux aux abords des pistes et taxiways.

Nous accordons une attention particulière aux mouvements migratoires. La forte pression d'effarouchement effectuée sur les populations de vanneaux huppés a permis de décaler les zones de gagnage qui à l'heure actuelle se trouvent en extérieur de la base. Pour information, en 2009 environ 2000 vanneaux était présent sur la plate-forme. A ce jour nous ne comptons que cinquantaine de vanneaux sur le terrain.

Le secteur péril animalier de la BAN compte 6 personnels dédiés à l'effarouchement (trois civils fauconniers et trois assistants fauconniers militaires). Nous pouvons d'ores et déjà constater une nette diminution des oiseaux présents sur le terrain le week end avec une augmentation de dépense de munition qui est dû en partie avec la hausse du nombre de patrouilles.